

# Penser la domination

## Rôles et limites de l'analogie sexisme-racisme-spécisme dans le discours antispéciste

**Mathilde Royet**, Professeure agrégée de philosophie

**Résumé :** Le but de cet article est de proposer une analyse critique de l'emploi de l'analogie spécisme-racisme-sexisme en éthique animale comme dans les courants plus larges dits « antispécistes ». Le premier moment de la réflexion expose une analyse logique, épistémique et rhétorique de l'outil qu'est l'analogie afin de mieux comprendre les enjeux de son emploi en contexte éthico-politique. Ensuite, fort de ces analyses, le second temps de l'article montre que les analogies entre dominations fonctionnent aujourd'hui comme un lieu commun de l'éthique animale. Enfin, un détour par les critiques du féminisme noir ou intersectionnel à l'encontre de l'analogie sexe-race nous permettra d'esquisser une réflexion sur un usage éthique de l'analogie en contexte antispéciste, qui tienne compte des critiques à son encontre, mais évite son rejet définitif et complet au motif de son anthropocentrisme.

**Mots-clés :** Analogie, spécisme, sexisme, racisme, critique

**Abstract:** The aim of this article is to propose a critique of the use of the speciesism-racism-sexism analogy in animal ethics as well as in wider « antispeciesist » movements. The first moment of the reflection proposes a logical, epistemic and rhetorical analysis of tool that is analogy, in order to better understand the stakes of its employment in an ethico-political context. Secondly, the article shows that the speciesism-racism-sexism analogies function today as a commonplace of animal ethics. Finally, by analyzing the criticisms made by intersectional feminism and black feminism against the race-sex analogy, we will be able to think about a form of ethics of analogical arguments in antispeciesist context. By taking into account the critics against it, this ethical use of analogy could avoid its final and complete rejection on the grounds of its anthropocentrism.

**Keywords:** Analogy, speciesism, sexism, racism, criticism

**E**n avril 2017, l'association 269 Libération Animale crée sur *Facebook* un événement programmé pour le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, et intitulé « Abolition du statut de propriété des animaux – Action dans le cadre de la journée commémorative de l'esclavage ». Il s'agissait d'appeler à un rassemblement devant l'Assemblée Nationale « pour réclamer au législateur un nouveau statut pour les animaux non-humains<sup>1</sup> ». La création de l'événement provoque un tollé ; différents collectifs militants et simples internautes taxent l'association de racisme et lui reprochent l'appropriation de la journée du 10 mai, créée en 2006. Le président du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires de France) Louis-Georges Tin demande publiquement l'annulation de l'événement avant

que, quelques jours plus tard, l'association prenne la décision d'y renoncer. Dans un communiqué, l'association justifie l'action par le fait qu'elle « repose sur une analogie entre l'opposition à l'esclavage humain et l'opposition à la marchandisation et consommation des animaux non-humains » : elle estime qu'il est juste de parler d'« esclavage animal » en raison de l'exploitation d'un groupe par un autre qui en tire un profit, et d'autre part en raison de l'aliénation juridique des esclaves comme des animaux réduits à l'état de propriété. De l'autre côté, les militant·e·s antiracistes répondent que l'analogie, même si elle ne le fait pas intentionnellement, fait écho à l'animalisation idéologique des Noir·e·s. De plus, le terme d'« esclavage », lorsqu'on veut l'utiliser sans le confondre avec la notion d'exploitation, nécessite réflexion et précautions ; l'esclavage ne se réduit pas à une situation économique, mais également à la privation de droits civiques propres aux humain·e·s<sup>2</sup>.

Cette analogie, employée ici en contexte militant, s'ancre dans les pratiques théoriques de l'antispécisme et du véganisme. Marjorie Spiegel notamment, dans son ouvrage désormais canonique *The Dreaded Comparison : Human and Animal Slavery*, compare l'esclavage des Noir·e·s aux États-Unis, images à l'appui, à la situation des animaux d'élevage. Les deux situations sociales reposeraient sur un même schéma de domination et d'exploitation nourrie par une altérisation idéologique et juridique du groupe dominé. Refuser cette analogie, ce serait faire preuve de « spécisme<sup>3</sup> ». D'autres ouvrages désormais classiques, tels que *La politique sexuelle de la viande* de Carol J. Adams, ou encore *Un éternel Treblinka* de Charles Patterson<sup>4</sup>, cherchent à mettre au jour les liens existants entre l'oppression des femmes et l'oppression des animaux d'une part, et la déportation et l'extermination des Juif·ve·s et l'exploitation des animaux d'autre part. On le voit, la construction et la légitimation d'analogies de ce type dans le champ théorique se répercutent sur les choix stratégiques opérés par les militant·e·s antispécistes ; et ces analogies sont constamment l'objet de disputes entre chercheur·e·s et militant·e·s.

Or il n'est pas sans utilité, pour comprendre et penser le rôle de ce type d'analogies dans la pensée et le militantisme antispéciste, de remonter à ce que l'on identifie communément comme l'origine de la théorie antispéciste. En effet, le concept fondateur du mouvement antispéciste émerge d'une analogie : le terme de « spécisme » a été forgé par analogie avec les mots « racisme » et « sexisme » par Richard Ryder dans les années 1970<sup>5</sup> — le mot « sexisme » ayant lui-même été forgé par analogie avec « racisme<sup>6</sup> ». L'analogie entre dominations inter-humaines est encore, plus de quarante ans après la parution de *La libération animale* de Peter Singer, convoquée dans la définition même du terme de spécisme : aussi l'analogie sexe-race-espèce remplit-elle une fonction définitionnelle, et pas seulement explicative, du concept de spécisme. Les stratégies de lutte qui sont revendiquées par l'antispécisme militant sont elles-mêmes traversées par des références aux luttes antiracistes et féministes. Ainsi, ces analogies saturent le paysage argumentatif tant des textes académiques de recherche sur l'éthique animale que des écrits, discours et communications militantes, à la fois comme description et identification théorique d'une domination et comme stratégie de résistance ou de libération. En ce sens, et nous y reviendrons, l'analogie constitue un des piliers théoriques et argumentatifs de l'antispécisme.

La légitimité de ce pilier argumentatif de la théorie antispéciste est largement assise dans le champ des recherches en éthique animale ou dans l'univers militant. Des polémiques éclatent régulièrement — tant sur les réseaux sociaux et dans les milieux militants que dans des travaux académiques — quant à l'usage d'analogies jugées offensantes, mais elles sont balayées du revers de la main : refuser

de construire des analogies entre spécisme et dominations inter-humaines serait faire preuve, pour reprendre une expression de Tom Regan, de « chauvinisme humain<sup>7</sup> ». Ce serait, en effet, refuser d'identifier une identité de rapport, voire l'utilisation des mêmes concepts pour les désigner, uniquement en raison de la différence fondamentale entre humains et animaux non-humains. Il s'agirait donc d'un anthropocentrisme non justifié : il ne résisterait pas à l'examen rationnel en tant que critère moral ou politique et il s'agirait précisément d'une manifestation du spécisme.

L'objet de cet article est d'étudier le statut de l'analogie spécisme/racisme/sexisme, mais aussi l'analogie entre les droits des minorités dans les écrits d'éthique animale, plus particulièrement du courant singerien. Nous nous intéresserons tout d'abord aux propriétés logiques et rhétoriques de l'analogie pour comprendre quelles peuvent être ses limites épistémiques et ses effets rhétoriques. Afin de réfléchir à la question « qu'est-ce qu'une mauvaise analogie ? » et pour mieux comprendre ce que nous faisons lorsque nous parlons simultanément de différentes oppressions, nous aurons besoin d'outils logiques et rhétoriques concernant l'analogie. Nous analyserons ensuite la place importante que joue l'analogie sexisme/racisme/spécisme dans la définition du courant antispéciste et dans son émergence, avant d'aborder la critique adressée par le féminisme intersectionnel aux raisonnements analogiques omniprésents dans les théories féministes, dans le but de déterminer si ces critiques s'appliquent également à l'usage de raisonnements analogiques dans l'antispécisme.

### L'analogie : un outil pédagogique efficace mais problématique

Une définition classique, en philosophie, de l'analogie consiste à définir celle-ci comme un outil argumentatif qui établit une identité de rapport entre plusieurs choses, souvent exprimée de la façon suivante : soit  $x$  le rapport qui relie A à B et soit  $y$  le rapport reliant C à D ; il y a analogie si et seulement si l'on trouve une équivalence ou identité entre  $x$  et  $y$ . On distingue traditionnellement, en philosophie et en épistémologie, l'analogie de la ressemblance : une ressemblance met en relation directe deux objets en ce qu'ils présentent « un trait ou élément prétendu commun<sup>8</sup> », qui peut toutefois être sujet d'une dispute. En revanche, une analogie compare des rapports au sein de A et B d'une part, et C et D d'autre part. Certain·e·s auteur·rice·s privilégient une définition plus faible de l'analogie, dont l'identité de rapport ne serait qu'une variante<sup>9</sup> ; nous travaillerons cependant avec une définition de l'analogie comprise comme une identité de rapport ou de structure supposant au moins quatre termes, dont l'exemple paradigmatique sera la définition du spécisme comme étant à l'espèce ce que le racisme est à la race, et le sexisme est au sexe.

Jérôme Ravat, philosophe dont les travaux portent notamment sur les désaccords moraux et sur le rôle de l'analogie en morale, reprenant les analyses de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca dans leur ouvrage intitulé *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*<sup>10</sup>, formulent la remarque suivante : une analogie est constituée par un thème qui est « l'ensemble des termes A et B, sur lesquels porte la conclusion » et un *phore*, à savoir « l'ensemble des termes C et D, qui servent à étayer le raisonnement<sup>11</sup> ». Selon Perelman et Olbrechts-Tyteca, il y a « entre thème et phore, une relation asymétrique qui naît de la place qu'ils occupent

dans le raisonnement<sup>12</sup> ». Aussi, dans l'assertion selon laquelle « le spécisme (ou espécisme) est à l'espèce ce que le racisme est à la race, et ce que le sexisme est au sexe<sup>13</sup> », il existe une relation asymétrique entre le spécisme et l'espèce d'une part (A et B), le racisme et la race (C et D) et le sexisme et le sexe (E et F) d'autre part. Dans cet exemple, les termes A et B constituent le thème et les termes C, D et E, F constituent le phore : ceux-ci servent à étayer le raisonnement en vue de porter une conclusion sur le thème, à savoir le spécisme et l'espèce (A et B). Le phore est « normalement [...] mieux connu que le thème<sup>14</sup> », toujours selon Olbrechts-Tyteca et Perelman. Ici donc, les ensembles racisme-race et sexisme-sexe sont considérés comme mieux connus que l'ensemble conceptuel spécisme-espèce qu'il convient de rendre plus clair : c'est en ce sens que nous pouvons paradoxalement parler de relation asymétrique. En effet, dans ce type d'arguments, il existe une relation identique entre des objets, ce qui constitue l'analogie ; mais la relation argumentative entre le phore (outil) et le thème qu'il faut éclairer est asymétrique. D'une part, le phore est mieux connu (ou en tout cas l'analogie présuppose une meilleure connaissance du phore) ; d'autre part, il est présent dans un but instrumental, afin d'éclairer un thème.

C'est, par ailleurs, en vertu précisément de cette asymétrie entre thème et phore, ou source et cible, que l'analogie se révèle utile d'un point de vue tant pédagogique qu'heuristique : en effet, par sa structure, le procédé analogique constitue un outil heuristique en ce qu'il permet de produire de nouvelles connaissances. Pour Jérôme Ravat, il s'agit là d'une propriété de l'analogie qui explique le mieux l'intérêt et le recours omniprésent aux analogies dans le domaine de l'éthique animale. Selon lui, la « triade » sexisme-racisme-spécisme n'est pas une simple mise en relation de mots ou concepts, mais bien de *réseaux reliant* ces mots ou concepts :

S'agissant de la triade sexisme/racisme/spécisme, cette transposition analogique repose ici sur un *mapping* établi en plusieurs points : les concepts utilisés (« exploitation », « domination », « abolition »,...) ; les *actions* similaires aux domaines rapprochés (« tuer », « abandonner », « opprimer », « libérer »,...) ; enfin les termes de la relation, reliés par des analogies proportionnelles (par exemple, le spéciste est à l'animal ce que le maître était à l'esclave. [...] Se met donc en place une véritable épistémologie de la domination, que la triade sexisme/racisme/spécisme vise à mettre en lumière et à dénoncer<sup>15</sup>.

Il s'agit donc d'une transposition d'un réseau (ou structure) épistémique. En cela l'usage d'analogies en éthique animale peut être qualifié de méthode heuristique. Elle permet de créer des connaissances relatives à un nouveau thème, en transposant un appareil de connaissances relatives à une situation, ici une situation intra-humaine, et fournit un « cadre » épistémique d'appréhension et de réflexion conceptuelle. Cela signifie que l'analogie sexisme-racisme-spécisme, du point de vue de sa fonction pédagogique et heuristique, permet véritablement de mettre à jour et de questionner une violence jusqu'alors insoupçonnée.

De plus, l'analogie peut fournir un modèle d'explication des faits, événements ou choses qui constituent le thème, c'est-à-dire également un modèle causal. Dans le cas du spécisme, l'analogie spécisme/racisme/sexisme permet de transférer au spécisme tout un modèle non seulement conceptuel mais aussi explicatif aux phénomènes que l'on souhaite comprendre, à savoir la situation des animaux non-humains. Comme le dit l'auteur, cette analogie permet donc de mettre en place une épistémologie de la domination qui s'applique à la situation des animaux<sup>16</sup>. Cette transposition analogique a également pour corollaire de proposer un certain cadre normatif d'appréhension d'une situation. Aussi les analogies servent-elles souvent à inférer qu'elles sont plus qu'une analogie : par exemple, qu'elles révèlent une véritable similitude de structure, et donc une identité partielle, ce qui peut avoir

de multiples effets pratiques. Dans le cas qui nous intéresse, cela peut signifier que le modèle de résistance ou de lutte à adopter est lui-même analogue aux autres mouvements d'émancipation.

Une dernière remarque quant aux propriétés de l'analogie nous semble essentielle afin de mieux comprendre son application dans le champ de l'épistémologie des dominations. L'analogie est un modèle inductif : elle met en rapport deux choses déjà connues et permet *ensuite, éventuellement*, des inférences. Son raisonnement ne peut pas être valide au sens logique du terme, car il n'est pas déductif. Cela signifie qu'une analogie peut seulement être plus ou moins forte ; ni tout à fait valide ni tout à fait invalide. En ce sens, une analogie n'est ni vraie ni fausse : sa validité est une question de degré. Plus les rapports entre les objets considérés sont semblables (dans une définition forte), plus l'analogie est forte ; moins ils sont semblables, plus l'analogie est faible<sup>17</sup>. La meilleure façon d'argumenter contre une analogie consiste donc à exposer un argument de « disanalogie » qui affaiblit l'analogie, bien qu'elle puisse demeurer, comme nous l'avons dit, *efficace* du point de vue pédagogique ou heuristique.

Prenons pour exemple l'analogie entre l'Holocauste et l'élevage et l'abattage des animaux – qui se décompose en analogies entre les modes de transports vers les camps de la mort/abattoirs, analogie entre le fonctionnement des camps d'extermination et des abattoirs... Pour justifier cette analogie sont souvent pointées du doigt des similarités dans le traitement des Juif·ves et des animaux, comme le transport dans des wagons ou camions à bestiaux, sans espace, sans vivres ; mais, et sans doute est-ce la similarité la plus citée pour soutenir cette analogie, l'industrialisation de la mise à mort, qui commande une certaine organisation tant dans l'abattoir que dans les camps de concentration ou d'extermination . Pour autant, il existe un argument de disanalogie d'importance pour contester la pertinence de l'analogie : si, d'une part, la violence à l'œuvre visait l'extermination d'un groupe (génocide), de l'autre au contraire, il s'agit de reproduire continuellement et en grand nombre l'espèce en tant que ressource, afin de l'exploiter *vivante comme morte*. C'est là une des caractéristiques propres et spécifiques de l'élevage.

La pertinence de l'analogie dépend donc dans une grande mesure de l'importance accordée aux différences, à ce que l'on pourrait appeler avec Jérôme Ravat un « seuil de singularisation<sup>19</sup> », et d'autre part de la nécessité ou la fécondité théorique de tisser des liens entre différentes théories ou champs d'étude. Le concept de seuil de singularisation permet d'exprimer clairement que la légitimité épistémique d'une analogie repose sur un degré de pertinence dont la limite fixée peut être arbitraire ou doit en tout cas être discutée. Une condition de possibilité épistémique de l'analogie est en effet la distinction de deux objets : une analogie n'a pas de sens si les deux objets sont déjà connus comme identiques. Le processus analogique repose sur une proportion, une tension entre identité et altérité ; pour Jérôme Ravat, « un seuil de singularisation est franchi lorsque l'altérité l'emporte sur l'identité, autrement dit lorsque les éléments comparés par analogie sont trop dissemblables pour pouvoir être comparés de manière légitime<sup>20</sup> ». Puisqu'il n'existe pas de critères « objectifs » qui permettraient d'évaluer la pertinence et d'établir un seuil de singularisation, celui-ci procède ainsi d'un choix épistémique soumis à la dispute. En philosophie morale ou politique, ce choix a une importance toute particulière, parce que l'analogie concentre des enjeux pratiques et n'influence pas seulement des conceptions théoriques ; elle indique des positions morales ou politiques face à la cible de l'analogie. Dans le cas du spécisme, le premier effet de l'analogie spécisme-sexisme-racisme est de proposer d'une part une condamnation morale ou politique d'une injustice et, d'autre part de suggérer des moyens de lutte similaires à ceux employés par le féminisme et l'antiracisme. Pour poursuivre cette réflexion, nous allons désormais nous pencher sur le rôle historique de cette analogie dans la formulation même de la pensée antispéciste.

## I La nature analogique de l'antispécisme

Singer ouvre le premier chapitre de son livre *La libération animale*, considéré comme l'ouvrage fondateur de l'éthique animale, par une analyse du mouvement des femmes pour les droits civiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il argue que « [pour] pouvoir expliquer sur quoi se fonde l'affirmation de l'égalité des animaux, il est utile de commencer par examiner sur quoi se fonde l'affirmation de l'égalité des femmes<sup>21</sup> ». La méthodologie mise en œuvre dans ce chapitre inaugural est analogique : afin de comprendre et de justifier en quoi nous devrions traiter les animaux de façon égalitaire, il est présupposé que les analyses que l'on peut fournir de l'égalité des femmes s'appliquent aux animaux non-humains, non pas en tant que les groupes concernés seraient similaires ; mais en tant que leurs intérêts ont été également négligés. Singer travaille à partir d'une citation de Sojourner Truth, activiste abolitionniste anti-esclavagiste et militante pour les droits des femmes aux États-Unis du début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui affirme que l'intellect n'a pas à entrer en considération dans la réflexion sur les droits des Noir·e·s et des femmes. Il en conclut que peu importent les capacités des individus considérés dans un raisonnement moral, elles n'empêchent en rien une égalité de *considération des intérêts* (qui n'est donc pas une *égalité de traitement*). Il choisit d'isoler ce type de raisonnement comme le raisonnement essentiel de l'antisexisme et de l'antiracisme, ce qui lui permet d'aboutir à une définition du spécisme : il s'agit d'un « préjugé ou une attitude de parti pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et à l'encontre des intérêts des membres des autres espèces<sup>22</sup> ».

La référence à Sojourner Truth se double d'une référence à Thomas Jefferson et à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis<sup>23</sup>. Comme le remarque Jean-Yves Goffi, Singer se place dans la droite lignée de la pensée de Jeremy Bentham qui, dans un extrait célèbre de *l'Introduction aux principes de la morale et de la législation*, écrivait qu'il fallait porter une attention au sort des animaux, en raison de leur sensibilité<sup>24</sup>. Cette conclusion émerge d'une comparaison avec le traitement des Noir·e·s par la France<sup>25</sup>. Nous voyons donc que le concept primordial de spécisme émerge d'un contexte analogique. Singer mobilise des figures de la lutte pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et pour les droits des femmes, afin d'établir sa définition du concept de spécisme. Il existe donc une *historicité des analogies* entre domination des animaux et dominations intra-humaines dans la tradition utilitariste, et particulièrement entre élevage et esclavage moderne des puissances coloniales européennes. La définition du concept de spécisme s'inscrit ainsi dans un paysage référentiel invoquant droits des femmes et abolition de l'esclavage des plantations et elle est, pour Singer, tout à fait analogue à la définition du racisme et du sexisme :

Les racistes violent le principe d'égalité en donnant un plus grand poids aux intérêts des membres de leur propre race quand un conflit existe entre ces intérêts et ceux de membres d'une autre race. Les sexistes violent le principe d'égalité en privilégiant les intérêts des membres de leur propre sexe. De façon similaire, les spécistes permettent aux intérêts des membres de leur propre espèce de prévaloir sur des intérêts supérieurs de membres d'autres espèces. Le schéma est le même dans chaque cas<sup>26</sup>.

Ce raisonnement correspond en tout point à ce qu'est une analogie, et cette définition est devenue constitutive du champ de l'éthique animale des années après la publication de *La libération animale*. Par exemple, ce rapport analogique est bien exprimé par David Olivier, co-fondateur des *Cahiers antispécistes*, dans un article intitulé « Qu'est-ce que le spécisme ? ». Celui-ci donne la définition suivante :

Spécisme : le spécisme (ou espécisme) est à l'espèce ce que le racisme est à la race, et ce que le sexisme est au sexe : une discrimination basée sur l'espèce, presque toujours en faveur des membres de l'espèce humaine (*Homo sapiens*)<sup>27</sup>.

Cette définition est devenue, dans le monde de la recherche francophone en éthique animale, classique<sup>28</sup>, et fonctionne désormais comme un lieu commun<sup>29</sup>. Pour Singer et les antispécistes à sa suite, il s'agira de montrer que le spécisme constitue une domination sociale au même titre que le sexisme et le racisme. Ce sont les deux dominations intra-humaines les plus citées par l'antispécisme ; ce choix est justifié par Singer en raison de sa volonté de « faire un parallèle avec d'autres "-ismes" qui nous sont familiers, particulièrement le racisme et le sexisme<sup>30</sup> », qui justifie la création du terme « spécisme » par dérivation linguistique. Le choix est en grande partie « pragmatique » en ce qu'il s'agit de faire appel à des dominations qui nous sont familières, sans doute en vue d'exploiter également la connotation de ces termes, à savoir la condamnation – considérée comme hégémonique – du sexisme et du racisme<sup>31</sup>. Utiliser le terme de « spécisme », c'est déjà accepter le cadre épistémique de la domination.

Mais il ne s'agit pas de la seule analogie structurante de l'éthique animale. Jérôme Ravat écrit que l'« analogie est omniprésente en éthique animale<sup>32</sup> », à travers notamment la mise en relation de la souffrance humaine et la souffrance des animaux<sup>33</sup>, le « parallélisme entre les droits des êtres humains [...] et droits des animaux, l'argument polémique des cas marginaux<sup>34</sup>, ou encore le triptyque spécisme/racisme/sexisme<sup>35</sup> ». Ces analogies « alimentent et organisent un certain nombre de controverses et de dissensions<sup>36</sup> ». L'analogie permet d'affirmer que les animaux souffrent comme nous, humain·e·s, souffrons, et le concept de sentience (ou de conscience) fonctionne lui aussi selon une analogie quant à la façon qu'ont les individus de se reporter à leur environnement et à vivre leur propre vie. L'analogie structure donc le champ des études d'éthique animale, avec bien des applications différentes et pourtant un même ressort argumentatif.

## Le féminisme et l'analogie sexe-race : vers une éthique de l'analogie

Le 20 août 2017, dans une vidéo intitulée « Les animaux sont nos esclaves » publiée sur la page *Facebook* « *Iamvegan.tv*<sup>37</sup> », David Chauvet explique que selon lui, les animaux sont réduits en esclavage et que la société actuelle est ainsi, encore, une société esclavagiste. L'analogie serait un outrage en ce qu'elle rapprocherait l'humain des animaux, et ce serait un tel raisonnement qui provoquerait la critique des analogies entre spécisme, racisme et sexisme. Si nous dénissons la pertinence de ce rapprochement entre les animaux et les esclaves (humain·e·s), c'est que nous ne voulons pas considérer les animaux comme nos égaux. Très vite après la publication de cette vidéo, de vifs débats éclatent dans les commentaires de la publication mais aussi dans les médias qui ont relayé la vidéo. Des militant·e·s antiracistes protestent contre l'analogie qui est construite par David Chauvet entre l'esclavage et l'élevage au prétexte que la définition conceptuelle de ce qu'est l'esclavage s'applique également aux animaux d'élevage. Le 14 septembre, David Chauvet répond dans un texte intitulé « Et pourtant, ils sont nos esclaves », dans lequel il déclare que « la position des opposants au nom de l'antiracisme [...] est une position spéciste<sup>38</sup> ». Selon lui, quand bien même aucune proposition n'exprime explicitement du mépris pour les animaux, l'on pourrait trouver une proposition implicite qui relèverait du spécisme : une implication nécessaire de l'antispécisme serait d'accepter les analogies avec les humain·e·s. Une position antispéciste, qui

refuse de subordonner les intérêts des animaux non-humains à celui des individus humains, doit avoir pour conséquence *nécessaire* de produire une analogie entre l'élevage et l'esclavage. Le refuser, c'est refuser de condamner un des deux termes de cette analogie, ici l'élevage des animaux non-humains, mais aussi reproduire le postulat de « l'humanisme », à savoir l'idée selon laquelle il y aurait une spécificité (morale, cognitive, spirituelle) de l'humain<sup>39</sup>.

Pourtant, le vif rejet d'analogies entre les oppressions n'est pas propre à l'antisépécisme, ni plus particulièrement le rejet des analogies entre une oppression et l'esclavage. On trouve au sein des théories féministes une discussion importante de la légitimité de l'analogie femme/esclave. En effet, Simone de Beauvoir, dans *Le deuxième sexe*, construit des analogies entre différentes oppressions et les compare sous différents aspects (« les Juifs », « les Noirs d'Amérique », « les prolétaires »)<sup>40</sup>. Elle construit également une analogie entre la femme et l'esclave, bien que nuancée, notamment à travers la réappropriation de la dialectique maître/esclave de Hegel ; ce qui fut commenté et critiqué par de nombreuses féministes<sup>42</sup>. Plus largement, les débats autour de la comparaison des oppressions ont été très présents et portés par le *Black Feminism* ou le féminisme intersectionnel<sup>43</sup> et formulés comme critique du « féminisme blanc ». Ces autrices ne sont pas antiféministes et, pourtant, elles formulent une critique interne au féminisme. Faut-il dès lors, comme David Chauvet, affirmer que refuser les analogies équivaut à refuser le féminisme ? Et qu'une position féministe implique, après examen conceptuel, de construire des analogies avec d'autres oppressions ? Pour répondre à cette question, nous allons synthétiser les principaux chefs d'accusation contre l'usage d'analogies entre oppression.

Une première remarque peut être faite quant à l'emploi d'analogies entre oppressions sociales : ce type d'analogies a souvent pour effet une insistance sur les ressemblances entre les oppressions. Cette insistance se fait ainsi au détriment de la spécificité de certaines productions d'inégalités et de leurs effets dans la vie concrète des individus. C'est la critique que Stephanie M. Wildman et Trina Grillo portent contre les analogies sexe-race, qui « aplanissent » le concept de « race » et le vident de sa pertinence, qui est liée en grande mesure à leur seuil de singularisation. Les autrices écrivent ainsi que « la comparaison minimise l'impact du racisme, faisant de lui un phénomène insignifiant dans une longue liste de « ismes » ou d'oppressions que subit la société<sup>44</sup>. En effet, les analogies, prenant souvent une forme de liste ou d'énumération, gomme la spécificité de ces systèmes en mettant de fait une emphase sur leur identité structurelle. En quelque sorte, il s'agit d'une négation de la spécificité du racisme et de ses modalités d'application sur les individus, comme si la structure macro-sociale du racisme était plus importante que la spécificité de la question raciale. Ce point a également parfois pour effet de provoquer l'impression pour les sujets de comprendre et de saisir dans leur totalité les autres dominations, ce qui est la plupart du temps erroné ; les autrices mentionnent par exemple un élément de disanalogie spécifique à l'expérience du racisme, à savoir la difficulté à avoir accès au logement ; ou encore l'essentialisation, dans la pratique analogique, de l'expérience du racisme qui pourtant diffère selon que l'on subisse également le sexisme<sup>45</sup>. Les autrices dénoncent ce genre de propos des « féministes blanches » qui, bien souvent, prétendent comprendre le racisme parce qu'elles connaissent le sexisme ; par isomorphisme et par transposition, il serait donc possible pour elles de s'imaginer *ce que cela fait* que de subir le racisme mais aussi, à une échelle plus théorique, de s'imaginer avoir compris et saisi dans sa totalité ce phénomène social.



Les autrices dénoncent alors le fait que mobiliser un discours analogique produit un effet rhétorique spécifique : il semble qu'émerge une prétention, implicite, de la maîtrise et de l'expérience d'une domination dont on se sert dans un raisonnement analogique pour, en réalité, éclairer une autre domination. Elles écrivent ainsi que « [l]e pouvoir des comparaisons sape ce manque de compréhension, parce qu'en mettant une emphase sur la similarité et en obscurcissant la différence, cela permet au locuteur, implicitement, de démontrer son autorité à propos des deux formes d'oppression ». Ainsi, un effet rhétorique de l'utilisation d'analogies est de produire une prétention à l'autorité épistémique quant aux objets mobilisés dans une analogie ; comme nous l'avons dit, les phores sont des objets supposés mieux connus que le thème ou la cible de l'analogie, qui restent à éclairer. Dans une analogie race/sexe, dont la cible est le sexisme, il semble que le phénomène de la race est nécessairement compris et maîtrisé puisqu'il continue la source de la compréhension du sexisme. Ce mécanisme est donc pernicieux : l'analogie, tout en étant effectivement utile pour comprendre un phénomène social, présuppose une connaissance de sa source, mais cet usage nécessairement partiel de sa source peut en réalité, en quelque sorte, la « trahir » par une prise de pouvoir sur le plan intellectuel et épistémique.

De plus, la structure même de l'analogie met en place un usage argumentatif instrumental de la domination choisie comme source de l'analogie. Malini Johar Schueller, dans un article intitulé « *Analogy and (White) Feminist Theory: Thinking Race and the Color of the Cyborg Body* » écrit qu'il s'agit d'une « technique problématique d'appropriation par inclusion<sup>47</sup> » du concept de race. En analysant un texte de Gayle Rubin, célèbre féministe américaine pro-sexe, elle dénonce le rôle de l'oppression raciale dans l'analogie qui ne « sert qu'à illustrer la nature horrible de l'oppression sexuelle » ; la catégorie de race est ainsi « colonisée par la catégorie plus large du sexe<sup>48</sup> ». Cela signifie d'une part que le féminisme *exploite* ces concepts à son propre profit, et d'autre part qu'il prétend connaître, par ce même mouvement argumentatif, ce qu'il utilise ; plus encore, il s'agit d'intégrer la race au sexe. Ce constat pousse l'autrice à parler de « fétichisation » de la race, c'est-à-dire d'une focalisation sur l'objet « race » voire d'une adoration de cette catégorie par le féminisme « blanc » : cette catégorie est en effet surutilisée, appropriée, et par là vidée de sa substance, aliénée en quelque sorte à son usage instrumental. Nous voyons clairement émerger ici une perspective politique sur l'usage d'analogie entre oppressions, qui reproduit paradoxalement des travers qu'elle entend combattre : l'analogie, censée éclairer et rendre compréhensible les dominations, peut avoir tendance en réalité à neutraliser leur compréhension effective et complexe.

Une dernière critique mérite ici notre attention. L'épistémologie des dominations ou des oppressions est un champ particulier en ce qu'il implique, très souvent, des réflexions biographiques et entend très précisément donner de l'importance à l'expérience des sujets sociaux, expérience qui est souvent, mais certes non exclusivement, une expérience douloureuse lorsqu'il est question de sexisme ou de racisme. Il se joue ainsi un autre type d'exploitation rhétorique dans ce genre d'analogie. L'exploitation de la « souffrance » ou de la « douleur », comme le disent Grillo et Wildman<sup>49</sup>, fonctionne comme une « appropriation de la douleur » qui est utilisée dans un autre but : celui de faire émerger la pertinence et éventuellement la douleur que devrait susciter une autre situation — d'où peut-être les tensions liées aux enjeux de mémoire, comme nous le rappelle la polémique du 10 mai concernant l'organisation d'une action antispéciste un jour de mémoire dédié à l'abolition de l'esclavage et de la traite<sup>50</sup>.

Faut-il alors abandonner les analogies entre oppressions pour ne pas risquer de reproduire ce genre de problème et de neutralisation, peut-être involontaire mais néanmoins effective, du phore mobilisé dans l'analogie ? La plupart des féministes critiques de l'utilisation d'analogies race/sexe saluent le rôle heuristique et pédagogique des analogies. Heuristique, car les analogies ont permis à un féminisme matérialiste d'émerger en considérant les femmes comme un groupe constitué socialement dont la naturalité présumée procède en réalité et en dernière instance de ces mêmes rapports sociaux. Pédagogique, car dans une certaine mesure, elles peuvent permettre de se représenter d'autres situations et positions sociales que la sienne et peuvent donc tout à fait, en ce sens, être un outil pédagogique intéressant. Nacira Guénif-Souilamas et Houria Bentouhami, travaillant sur l'analogie sexe/race/classe chez Colette Guillaumin, sociologue matérialiste, écrivent que « [c]ette approche analogique est donc heuristique à plusieurs niveaux », parmi lesquels la démonstration d'une *arbitrarité du signe* marquant les groupes sexués (le sexe) de façon analogique au signe de la race, ainsi que l'affirmation selon laquelle un rapport d'appropriation des corps sous-tend l'idéologie et la discrimination sexistes. L'analogie est heuristique en ce qu'elle permet *effectivement*, par une transposition de structure, de dévoiler une structure similaire dans la cible de l'analogie, mais possède comme revers inévitable un certain mépris des différences localisées traversant le monde social.

## I Conclusion

Ce détour par les critiques formulées au sein du féminisme ne nous conduit donc pas à rejeter l'usage d'analogies mettant en relation spécisme, racisme et sexisme ou autres dominations et situations sociales identifiées dans le courant antispéciste ou de l'éthique animale. En effet, nous avons souligné les résultats positifs d'une telle analogie, dont le premier a été de faire émerger, comme dans le féminisme de Beauvoir, la catégorie « animal » comme une catégorie que nous devons (re)considérer d'un point de vue moral comme d'un point de vue politique ; mais aussi de provoquer une mise en question, dont l'influence est grandissante de nos jours dans le monde social, de nos relations aux animaux non-humains à travers notamment le concept d'exploitation. Ainsi, comme l'écrit Marjorie Spiegel, l'analogie a le mérite de dévoiler qu'une violence s'exerce que nous en sommes peut-être les auteurs et autrices, comme l'ont été d'autres groupes « oppresseurs<sup>52</sup> », bien qu'elle échoue à prendre en compte, si elle n'est pas limitée, les spécificités de chaque domination comme de chaque groupe dominé.

Cependant, il nous semble possible et nécessaire de revendiquer une position critique au sein-même de ces courants théoriques et/ou militant·e·s ; d'une part, celle-ci ne manifeste pas nécessairement un quelconque « spécisme » ou « anthropocentrisme », puisque la critique de ce type d'analogie déborde la sphère de l'antispécisme ; et, de plus, ces analogies (entre l'exploitation animale et l'esclavage, ou l'Holocauste, le racisme, le sexisme, etc.) n'étant que plus ou moins justifiées, elles sont logiquement, et doivent être éthiquement et politiquement soumises à la dispute quant au seuil de singularisation qu'il convient d'adopter. Il émerge de ces critiques des analogies entre oppressions la nécessité de travailler à un équilibre entre généralité et particularité dans la mise en analogie, entre focalisations locales et spécifiques, reconnaissant la pluralité des expériences sociales, et focalisations sur l'identité, la généralité, et la ressemblance donc entre ces différents objets afin de comprendre et d'enrichir notre concept de domination ; cela dans le but d'aboutir idéalement à la compréhension la plus exhaustive et la plus éthique

possible de ce que l'on cherche à identifier et dénoncer. L'évocation de ces différentes critiques, loin d'interdire l'usage de telles analogies, suggère simplement un usage éthique de celles-ci, conscient des limites épistémiques et des problèmes d'exploitation rhétorique et d'invisibilisation qu'elles peuvent paradoxalement produire. •

<sup>1</sup> Voir l'article suivant : « L'asso qui voulait comparer le sort des animaux à l'esclavage a annulé son happening polémique », *BuzzFeed News France*, 14 avril 2017, en ligne : <https://www.buzzfeed.com/fr/mariekirschen/ce-happening-visant-a-comparer-le-sort-des-animaux-a> [consulté le 30/10/19].

<sup>2</sup> Voir par exemple « De la comparaison entre élevage et esclavage », *T-Punch Insurrectionnel*, 30 avril 2017, en ligne : <https://web.archive.org/web/20170915050735/http://tpunchinsurrectionnel.wordpress.com/2015/10/21/dossier-de-la-comparaison-entre-elevage-et-esclavage/> [consulté le 30/10/19].

<sup>3</sup> Spiegel Marjorie, *The Dreaded Comparison : Human and Animal Slavery*, London, Mirror Books, 1996, p. 25.

<sup>4</sup> Adams Carol J., *La politique sexuelle de la viande. Pour une théorie critique féministe et végétarienne* (1990), trad. de l'anglais par Petitclerc Danielle, préface de Desaulniers Élise et McKay Nellie, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2016 ; Patterson Charles, *Un eternal Treblinka*, trad. de l'anglais par Letellier Dominique, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

<sup>5</sup> Ryder Richard D., *The Ethics of Vivisection*, Edinburg, Scottish Society for the Prevention of Vivisection, 1974, cité dans Goffi Jean-Yves, *Le philosophe et ses animaux. Du statut éthique de l'animal*, appendice de White Lynn Jr, trad. de l'anglais par Morizot Jacques, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 1994, p. 162.

<sup>6</sup> Kunert Stéphanie, « L'analogie "sexisme/racisme" : une lecture de Wittig », *Comment s'en sortir ?*, n°4, 2017, p. 80-99, 81.

<sup>7</sup> Regan Tom, *Les droits des animaux* (1983), trad. de l'anglais par Utria Enrique, Paris, Hermann Editeurs, 2012, p. 135. Du côté des militant·e·s — et bien que les frontières entre disputes académiques et militantes soit souvent poreuses sur ce sujet —, voir la dernière campagne en date de 269 Life, qui construit une analogie entre nazisme et exploitation des animaux, voir « Spécisme = nazisme : la campagne choc de l'association animaliste L269 à Strasbourg », *France 3 Grand-Est*, 29 septembre 2019, en ligne : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/specisme-nazisme-campagne-choc-association-animaliste-l269-strasbourg-1729561.html> [consulté le 30/10/19].

<sup>8</sup> Dufour Michel, *Argumenter. Cours de logique informelle*, Armand Colin, Paris, 2008, p. 270.

<sup>9</sup> Ravat Jérôme, « Au cœur du désaccord moral : l'analogie », *Raison publique*, vol. 2, n°19, 2014, p. 165-176, 166.

<sup>10</sup> Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Préface de Meyer Michel, 6<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 [Paris, P.U.F., 1958]. Il existe un dissensus entre chercheurs quant à la participation de Lucie Olbrechts-Tyteca à la construction de l'ouvrage ; voir par exemple D. Franck David. A. et Bolduc Michelle, « Lucie Olbrechts-Tyteca's *New Rethoric* », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 96, n°2, 2010, p. 141-163 qui attribuent les contributions philosophiques de l'ouvrage à Perelman, tandis qu'Olbrechts-Tyteca aurait principalement illustré ces propos par des références littéraires et aux sciences sociales. Nous ne prendrons pas partie dans cet article et utiliserons donc les noms des deux auteur·rice·s tel que l'ouvrage a été publié.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 501.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 502.

<sup>13</sup> Olivier David, « Qu'est-ce que le spécisme ? », *Cahiers antisécistes*, n°5, 1992.

<sup>14</sup> Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation*, *ibid.*

<sup>15</sup> Ravat Jérôme, « La structure analogique de l'éthique animale », *op.cit.*, p. 228-229.

<sup>16</sup> Cette perspective a été prolifique ; bien qu'elle ne soit qu'un modèle particulier des *animal studies* ou *critical animal studies*, elle a également été appliquée par les écoféministes mais aussi par la sociologie ; David Nibert analyse l'oppression des animaux comme coextensive au capitalisme. Voir Nibert David, *Animal Oppression and Human Violence. Capitalism, Domesecration, and Global Conflict*, New York, Columbia University Press, 2013.

<sup>17</sup> Bouquiaux Laurence, Leclercq Bruno, *Logique formelle et argumentation*, 3<sup>e</sup> édition, Louvain, De Boeck Supérieur, 2017, p. 179-180. Par exemple, Christiane Bailey, doctorante en éthique appliquée à l'Université de Montréal, déclare qu'il convient de « faire attention aux "analogies maudites" (comme l'esclavage, l'holocauste et le viol) », avant d'ajouter : « Quand je dis "faire attention", je ne veux pas dire ne pas faire ces analogies. Elles sont valides et il faut les faire. » Un examen logique de l'analogie nous conduit pourtant à rejeter ce type d'arguments. Bailey Christiane, « Sexisme, racisme et spécisme : intersections des oppressions » (conférence), Montréal, Université Populaire de Montréal, 1<sup>er</sup> décembre 2014, transcription disponible en ligne : <http://christianebailey.com/event-sevenements/sexisme-racisme-et-specisme-intersections-des-oppressions/> [consulté le 10/07/19].

<sup>18</sup> Pour une défense de cette analogie, voir Szybel David, « Can the Treatment of Animals be Compared to the Holocaust ? », *Ethics & The Environment*, vol. 11, n°1, 2006, p. 97-132, qui affirme toutefois qu'il existe une spécificité irréductible à la souffrance engendrée par l'Holocauste, en tant qu'événement historique singulier d'une part, mais aussi en tant que la souffrance a toujours quelque chose d'unique ; pour une critique, voir Monneret Philippe, « "Holocauste animal" : une analogie à exterminer » [vidéo], Séminaire de linguistique théorique : introduction à la linguistique analogique, 6 novembre 2017 [page consultée le 30/10/19], Paris I Panthéon Sorbonne, <https://www.youtube.com/watch?v=el14d3GRPvk>.

<sup>19</sup> Ravat Jérôme, « Au cœur du désaccord moral : l'analogie », *op.cit.*, p. 173.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>21</sup> Singer Peter, *La libération animale* [1975], trad. de l'anglais par Rousselle Louise relue par Olivier David, préface de Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, Paris, Payot, 2012 [Grasset, 1993], p. 66.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 72. Tout ce premier chapitre est saturé de références aux luttes féministes et abolitionnistes.

<sup>24</sup> Bentham Jeremy, *Introduction aux principes de la morale et de la législation* [1789], trad. de l'anglais par le Centre Bentham, Bozzo-Rey Malik, Brunon-Ernst Anne, De Champs Emmanuelle [et al.], Paris, Vrin, 2011, p. 235.

<sup>25</sup> Voir Lochak Danièle, « La race : une catégorie juridique ? », *Mots*, n°33, 1992, p. 291-303. Souvent, à tort, nous pensons que Bentham construit une analogie avec l'abolition de l'esclavage, mais en réalité, il fait référence au Code Noir, Code qui *régulait* les relations entre esclaves et maîtres mais ne les abolissaient pas. De la même façon, Bentham justifie dans cette note le fait de se nourrir d'animaux ; il s'agit simplement d'envisager une régulation.

<sup>26</sup> Singer Peter, *La libération animale*, *op.cit.*, p. 76-77.

<sup>27</sup> Olivier David, « Qu'est-ce que le spécisme », *op.cit.* Il est intéressant ici de citer les *Cahiers antispécistes* : ils ont été la première revue française militante à relayer les thèses antispécistes, étant proches des positions de Singer. La diffusion en France des idées antispécistes a elle-même été très liée aux recherches en philosophie morale. Voir sur le sujet Dubreuil Catherine-Marie, *Libération animale et végétarisation du monde. Ethnologie de l'antispécisme français*, préface de Dalla Bernardina Sergio, Paris, Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2013.

<sup>28</sup> Pour les nuances selon les courants d'éthique animale, voir Goffi Jean-Yves, « Animaux », in Canto-Sperber Monique (éd.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, vol. 1, Paris, P.U.F., 2004 [1996], p. 71-76, 74.

<sup>29</sup> Cf. les définitions proposées dans divers ouvrages introductifs/militants : Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *Éthique animale*, préface de Singer Peter, Paris, P.U.F., 2008, p. 45 ; Goffi Jean-Yves, *Le philosophe et ses animaux*, *op.cit.*, p. 162 ; Goffi Jean-Yves, « Animaux », in Monique Canto-Sperber (éd.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, *op.cit.*, p. 71-76, 74 ; Caron Aymeric, *Antispéciste. Réconcilier l'humain, l'animal, la nature*, Paris, Seuil, 2016, p. 31.

<sup>30</sup> Singer Peter, « Speciesism and Moral Status », *Metaphilosophy*, vol. 40, n°3-4, 2009, p. 567-581, 572.

<sup>31</sup> Ces analogies ne sont pas propres uniquement au courant utilitariste : on les trouve par exemple chez un autre déontologiste abolitionniste, cf. Francione Gary, *Animals as Persons. Essays on the Abolition of Animal Exploitation*, New York, Columbia University Press, 2008., p. 46-51.

<sup>32</sup> Ravat Jérôme, « Structure analogique de l'éthique animale », *Les ateliers de l'éthique*, vol. 9, n°3, 2014, p. 223-237. Pour le même constat mais une analyse différente, cf. Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *L'Éthique animale*, Paris, P.U.F., collection « Que sais-je ? », 2011, p. 25 : « Le parallèle est fait depuis des siècles, et il était déjà un lieu commun de l'éthique animale bien avant que le mot "spécisme" n'apparaisse ».

<sup>33</sup> Voir pour la conscience Regan Tom, *Les droits des animaux*, *op.cit.*, chap. 1 : « Conscience animale », p. 85-138 ; chap. 2 : « Complexité de la conscience animale », p. 139-216.

<sup>34</sup> Argument désormais classique, utilisé par Peter Singer dans *La libération animale*, qui consiste à faire appel à des situations morales dans lesquelles seraient inclus des humain·e·s en situation de handicap cognitif pour faire émerger la nécessité de traiter les animaux avec respect.

<sup>35</sup> Ravat Jérôme, « Structure analogique de l'éthique animale », *op.cit.*, p. 224.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Chauvet David, « Les animaux sont nos esclaves » [vidéo], *iamvegan.tv*, en ligne : <https://www.facebook.com/iamvegan.tv/videos/485832245112359/> [consulté le 12/03/18].

<sup>38</sup> Chauvet David, « Et pourtant, ils sont nos esclaves », 14 septembre 2017, en ligne : <https://fr.scribd.com/document/358826448/Et-pourtant-ils-sont-nos-esclaves> [consulté le 08/07/19], repris dans *L'Amorce. Revue contre le spécisme*, 7 novembre 2018, en ligne : <https://lamorce.co/et-pourtant-ils-sont-nos-esclaves/> [consulté le 08/07/19]. David Chauvet refuse de parler d'une analogie, pourtant l'argument qu'il déploie est bien un argument analogique. La différence est que cet argument permet d'inférer la légitimité de nommer l'élevage des animaux « esclavage ».

<sup>39</sup> Sur l'humanisme spéciste, voir par exemple Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *Éthique animale*, *op.cit.*, p. 147-155.

<sup>40</sup> De Beauvoir Simone, *Le deuxième Sexe* [1949], Paris, Gallimard, 1976, p. 20-21.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>42</sup> Pour une synthèse, voir Gines Kathryn T., « Comparative and Competing Frameworks of Oppression in Simone de Beauvoir's *The Second Sex* », *Graduate Faculty Philosophy Journal*, vol. 35, n°1-2, 2014, p. 251-273.

<sup>43</sup> Le *Black feminism* renvoie au féminisme noir né aux États-Unis, analysant les rapports race/classe/sexe, tandis que le féminisme intersectionnel désigne précisément le féminisme se reconnaissant dans la théorie intersectionnelle.

<sup>44</sup> Wildman Stephanie M. et Grillo Trina, « Obscuring the Importance of Race : The Implication of Making Comparisons Between Racism and Sexism (Or Other -Isms) », *Duke Law Journal*, vol. 1, n°1, 1991, p. 397-412, p. 401. Cette critique est également adoptée par Judith Butler, voir Butler Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »* [1993], Paris, Éditions Amsterdam, 2009, p. 33.

<sup>45</sup> Wildman Stephanie M. et Grillo Trina, « Obscuring the Importance of Race », *op.cit.*, p. 398 : « La personne qui fait l'analogie [*analogizer*] croit souvent que sa situation est la même que celle de l'autre. Rien dans le processus de comparaison ne contredit cette croyance, et la personne qui compare peut penser qu'elle comprend la situation d'autrui dans son entièreté. L'analogie fait oublier à la personne qui la fait les différences et l'autorise à rester focalisée sur sa propre situation sans saisir la réalité de l'autre personne. » *Ibid.*, p. 401-406.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 406-407.

<sup>47</sup> Schueller Malini Johar, « Analogy and (White) Feminist Theory : Thinking Race and the Color of the Cyborg Body », *Signs*, vol. 31, n°1, 2005, p. 63-92, 70.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>49</sup> Wildman Stephanie M. et Grillo Trina, « Obscuring the Importance of Race », *op.cit.*, p. 408 ; Gines, K. T., « Comparative and Competing Frameworks of Oppression in Simone de Beauvoir's *The Second Sex* », *op.cit.*, p. 251.

<sup>50</sup> Voir *infra*, note 1.

<sup>51</sup> Bentouhami Hourya et Guénif-Souilamas Nacira, « Avec Colette Guillaumin : penser les rapports de sexe, race, classe. Les paradoxes de l'analogie », *Cahiers du genre*, vol. 2, n°63, 2017, p. 205-219, 213.

<sup>52</sup> Spiegel Majorie, *The Dreaded Comparison*, *op.cit.*, p. 25.